



Afin de permettre une bonne compréhension, chaque phase et étape sera éclaircie suivie d'une interprétation.

1.1 Phase de planification

La phase de planification est essentielle dans tout processus de réalisation d'un projet. Les premières étapes s'avèrent généralement les plus stratégiques et les plus déterminantes:

C'est assumer les diverses responsabilités inhérentes à un projet et constitue l'un des aspects les plus importants de la pratique.

Où il faut :

- bien penser les étapes de son projet afin de bien le réussir,
- bien équilibrer et ne pas investir trop de temps dans la conception
- ne pas sous-estimer les exigences de chaque étape de son projet jusqu'à la réalisation.

Les résultats de cette phase de planification ont un effet direct sur les orientations et l'ampleur du projet.



Projet: est un ensemble complexe de tâches et d'activités interdépendantes visant à produire un produit déterminé à l'avance, tout en respectant les contraintes de budget, d'échéance et de qualité.

Dans notre domaine, chaque projet est unique, (site, client, programme, etc...)

Le projet vit également un cycle de vie dynamique (implantation, ...).

1.1.1 Avant-projet :

L'objectif de cette première étape est de juger de :

- * l'admissibilité de la demande
- * de l'opportunité du projet.

A la suite de l'analyse et de l'évaluation de l'avant-projet, le demandeur est informé si :

- l'avant-projet est complet

Et - s'il est autorisé à passer à la prochaine étape.



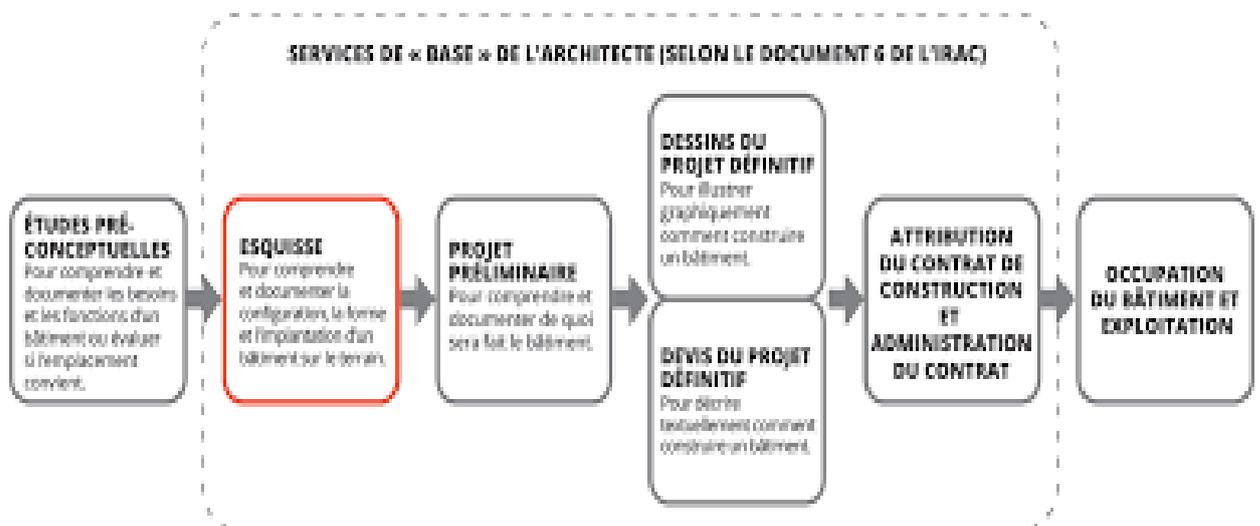
1.1.2 Etudes de faisabilité :

L'objectif de cette seconde étape est de :

- * cerner la teneur et la portée du projet par l'énoncé des besoins,
- * la tenue des études techniques préparatoires.



A la lumière des conclusions et recommandations reçues, il est recommandé d'établir le programme définitif des besoins de l'étape suivante de la planification du projet.

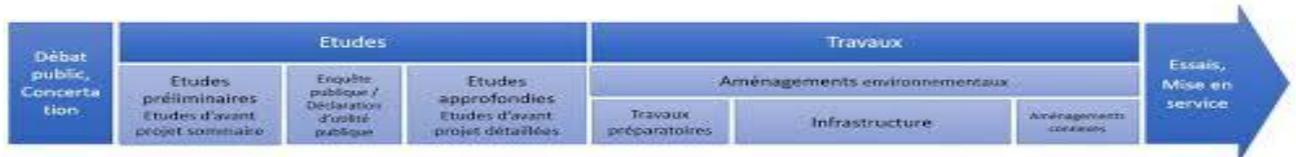




1.1.3 Définition du projet :

L'objectif de cette troisième étape est que le projet est prêt à être défini davantage en fonction des:

- besoins énoncés,
- contraintes identifiées,
- solutions préconisées,
- décisions prises
- paramètres de réalisations établis.



La définition du projet vise à faire états des données et des paramètres qui vont :

- orienter
- et - baliser
 - * la conception des plans et devis,
 - * les appels d'offres
 - * la réalisation des travaux.

